

Pleins feux sur les droits humains : réflexions sur vingt-cinq ans de militantisme en faveur des droits humains

Par Reed Brody

Le mouvement pour la défense des droits humains a parcouru un long chemin depuis la création de Human Rights Watch il y a vingt-cinq ans. Dans pratiquement chaque coin et chaque recoin du globe, des activistes brandissent l'étendard des droits humains pour appuyer leurs exigences de respect et de dignité. Grâce à ce mouvement, à la fin du siècle dernier, les droits humains étaient devenus l'une des idéologies dominantes au monde, inlassablement proclamés par les gouvernements. Bien que le mouvement ait été incapable de stopper les génocides en Irak, au Rwanda et en Yougoslavie ainsi que des tueries de masse ailleurs, il commençait à imposer, avec une force sans précédent dans l'histoire moderne, un élément moral dans les relations internationales. Le mouvement a été un facteur des transformations démocratiques en Europe de l'Est, en Amérique latine et dans certaines parties de l'Afrique et de l'Asie.

Cependant, le mouvement des droits humains fait maintenant face à de graves défis. En particulier, les horribles attaques du 11 septembre 2001, destinées à frapper le cœur du pouvoir américain, ont déclenché une réaction qui menace de balayer de nombreux acquis, sous couvert d'une « guerre [sans fin] contre la terreur ». Alors que cette campagne se déroule, les gouvernements protagonistes de ce mouvement relèguent de nouveau les droits humains dans une position de second rang, tout comme ils l'avaient fait avant et pendant la Guerre froide alors que d'autres invoquent, de façon opportuniste, la guerre contre la terreur pour justifier une répression interne. Face à ces défis, le mouvement doit faire la preuve que la promotion des droits fondamentaux est essentielle à la sécurité et constitue un outil indispensable dans la lutte contre le terrorisme.

« Les activistes des droits humains, après avoir été ignorés pendant des années ou traités avec le dédain réservé aux excentriques, bénéficient d'une vague de popularité à cause de l'importance centrale accordée par le Président Carter à la question des droits. Ils affirment que l'expérience est à la fois grisante et inquiétante. 'Les droits humains, c'est tout à coup chic,' déclare Roberta Cohen, directrice exécutive de la Ligue internationale des droits de l'homme. 'Pendant des années, nous avons été des prédicateurs, des idéalistes fous ou des âmes charitables et maintenant, nous sommes devenus respectables.' »

Ainsi débutait en 1977 un article du New York Times sur le mouvement des droits humains. Plus tard cette même année, Amnesty International remportait le Prix Nobel de la Paix en récompense des résultats déjà considérables obtenus à cette époque par l'organisation. L'année suivante, Human Rights Watch était créé. Aujourd'hui, les droits humains et le mouvement des droits humains constituent un élément fondamental du paysage politique international.

Au cours des vingt-cinq dernières années, un large éventail de groupes nouveaux – nationaux et internationaux – a vu le jour en puisant dans la Déclaration universelle des droits de l'homme et dans d'autres textes normatifs adoptés après la Seconde guerre mondiale. L'étendard des droits

humains est brandi dans le monde entier – par des moines tibétains et par des ouvriers des plantations équatoriennes, par des groupes de femmes africaines et par des activistes pour les droits des homosexuels et des lesbiennes aux Etats Unis. Le Haut commissaire des Nations Unies pour les droits de l'homme est le défenseur officiel de la Déclaration universelle. Les Etats Unis et l'Union européenne entre autres, par la législation, ont fait du respect des droits humains un facteur des relations bilatérales. La plupart des pays disposent de commissions nationales sur les droits humains ou de médiateurs sur les droits humains. L'éducation aux droits humains fait partie des programmes scolaires dans plus de soixante pays. La plupart des pays ont ratifié la plupart des traités majeurs sur les droits humains. Une Cour pénale internationale se prépare à enquêter sur certaines des pires atrocités commises au monde alors que le mouvement a déjà pris dans ses filets des symboles de brutalité tels qu'Augusto Pinochet et Slobodan Milosevic.

Le mouvement des droits humains lui-même est devenu plus complet, mosaïque substantielle qui inclut de grosses OING (Organisations Internationales Non-Gouvernementales) composées de professionnels ainsi que des milliers d'organisations régionales, nationales et locales qui travaillent sur des questions allant de l'autodétermination aux droits des enfants et de l'accès aux médicaments contre le VIH au droit à l'eau.

Avec l'élargissement du mouvement, des questions auparavant négligées, en particulier celles portant sur les droits économiques et sociaux, sont maintenant passées au premier plan. En effet, une convergence de plus en plus importante se manifeste entre le travail accompli par des groupes qui se consacrent à la promotion du développement économique et social, d'un côté et celui réalisé par des groupes protégeant les droits humains, d'un autre côté. De nombreuses organisations de développement passent d'approches du développement basées sur les besoins, orientées vers le bien-être et l'humanitaire à des approches basées sur les droits. Les groupes de défense des droits humains se concentraient auparavant largement sur les questions civiles et politiques comme l'emprisonnement politique et la torture. Mais de plus en plus, nous traitons des causes sociales et économiques sous-jacentes à ces violations ou nous nous faisons les défenseurs des questions des droits économiques et sociaux, comme l'éducation, la santé et le logement.

Les droits des femmes, autrefois marginaux, sont devenus un élément moteur du mouvement des droits humains depuis que des groupes de femmes ont pris d'assaut la Conférence mondiale des Nations Unies sur les droits de l'homme qui s'est tenue à Vienne, en 1993 et ont obtenu que soit pleinement reconnu que « les droits des femmes sont des droits humains. » Se concentrer sur les droits des femmes a permis, entre autres choses, d'élargir les concepts centraux aux droits humains que sont les notions de « violation » et de « responsable des violations » en permettant au mouvement de s'éloigner d'une attention exclusivement portée aux actions des états pour examiner la culpabilité d'un état inactif, face à des abus connus commis par des acteurs privés.

Les différentes strates du mouvement sont mutuellement complémentaires. Il existe ce que l'on pourrait appeler des organisations primaires soit des mouvements de personnes luttant pour réclamer le respect des droits de leurs propres membres, comme certains groupes pour les droits civils aux Etats Unis, de nombreuses organisations de femmes, le Mouvement des paysans sans terre au Brésil et d'autres encore. D'autres groupes cherchent à promouvoir les droits humains en créant les différents éléments constitutifs d'une société respectueuse de ces droits – une presse libre, un système judiciaire indépendant, une éducation aux droits humains et à la tolérance et un

contrôle civil de l'armée. Enfin, il existe des groupes nationaux et internationaux, de la Commission colombienne des juristes à Human Rights Watch, qui observent le respect des normes en matière de droits humains et mobilisent la pression internationale pour prévenir des abus ou y mettre un terme.

Les actions de plaidoyer mises en œuvre par le mouvement sont également devenues de plus en plus sophistiquées. Des campagnes initiales d'envoi de lettres lancées par Amnesty International, le mouvement a évolué pour inclure des spécialistes de la mobilisation de l'opinion, des experts de l'organisation des campagnes, des professionnels du lobbying et des médias. Les plus importantes OING disposent maintenant de chercheurs sur le terrain reliés par courrier électronique, avec des bureaux spécialisés dans les actions de plaidoyer auprès des Nations Unies et dans les principales capitales, nous mettant ainsi en position de force pour avoir un impact sur les décisions internationales au moment-même où elles sont prises. Certains groupes qui se consacrent à l'observation du respect des droits humains, comme Human Rights Watch, ciblent les gouvernements les plus puissants pour leurs actions de plaidoyer – tels que les Etats Unis et l'Union européenne – les traitant parfois en partenaires pour faire pression en faveur de changements, parfois en substituts de certains de leurs alliés responsables d'abus, plus insensibles aux critiques démocratiques (et bien évidemment, parfois en auteurs d'abus eux-mêmes). Nous prêtons bien évidemment attention à la mise en garde soucieuse de Ian Martin : « Le mouvement des droits humains ne peut être satisfait en travaillant via les relations de pouvoir qui existent dans un monde inégal. Il ne peut pas non plus être neutre dans son attitude face à elles. » Cependant, appliquer la méthodologie du « dénoncer pour faire honte » non seulement envers les gouvernements responsables d'abus mais également envers leurs alliés internationaux, lorsque cela est accompli avec le soutien de nos propres partenaires dans le pays concerné, a fait du mouvement une force beaucoup plus puissante avec laquelle il faut compter.

Après la Guerre froide

Des années après la fondation de Human Rights Watch, la Guerre froide a, à la fois, incité les gouvernements à utiliser les droits humains comme une arme et constitué un obstacle pour ceux qui cherchaient à mettre en place une coopération internationale reposant sur des principes qui visaient à faire avancer la cause des droits humains. Les Etats Unis étaient très enclins à brandir l'étendard des droits humains dans leur guerre idéologique contre l'Union Soviétique et ses alliés, en allant jusqu'à couvrir des abus (lorsqu'ils ne les ont pas directement soutenus) commis par les régimes autoritaires qu'ils aidaient de façon ostensible, en leur qualité de remparts contre le communisme. Le bloc de l'Est pour sa part, a rejeté les critiques qui portaient sur son bilan en matière de droits humains comme étant une « ingérence [inadmissible] dans les affaires intérieures » de pays souverains et a paralysé la machine des droits humains aux Nations Unies.

Cependant, même pendant la Guerre froide, la mobilisation en faveur des droits humains a contribué à remporter de nombreux succès importants. Cette mobilisation a joué un rôle non négligeable dans la fin de *l'apartheid* en Afrique du Sud et dans l'avancée vers un mode de gouvernance démocratique dans une bonne partie de l'Amérique latine. Le processus d'Helsinki – qui a déclenché la création de Helsinki Watch, le précurseur de Human Rights Watch – a créé le cadre pour que des individus, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du bloc soviétique, remettent en question les gouvernements répressifs, conduisant au final à l'effondrement du système soviétique qui dans la pratique niait les droits humains fondamentaux.

La fin de la Guerre froide a semblé amener un nouveau consensus autour de l'idéal des droits humains. Les dissidents du bloc soviétique qui avaient créé sur place le mouvement des droits humains et pour lesquels le mouvement international avait fait campagne, étaient non seulement libres mais dans certains cas, ils avaient été propulsés au pouvoir. Un mouvement en faveur d'une démocratie multipartite s'est emparé de l'Afrique. L'Amérique latine a terminé sa transformation depuis l'ère des dictatures militaires soutenues par les Etats Unis. Dans certains pays asiatiques comme les Philippines et la Corée du Sud, les mouvements de défense des droits humains ont également contribué à l'arrivée de changements démocratiques. Une nouvelle majorité démocratique – comprenant maintenant de nombreux pays d'Europe de l'Est et d'Amérique latine – a débloqué le potentiel de la Commission des droits de l'homme des Nations Unies, qui, au début des années 1990, a finalement débloqué le potentiel des Nations Unies pour qu'y soient pris au sérieux les droits humains et qu'y soit adopté, dans certains cas, un rôle d'activiste assez proche de celui envisagé par Eléonore Roosevelt.

De façon encore plus importante, le principe de la souveraineté de l'état a peu à peu cédé face à la pression en faveur des droits humains. En 1993, la Conférence mondiale des Nations Unies sur les droits de l'homme, à Vienne a réglé de façon décisive la question de la défense de la souveraineté en proclamant que « la promotion et la protection de tous les droits humains est une préoccupation légitime pour la communauté internationale. » La façon dont un état traitait son peuple était effectivement devenue l'affaire de tous. Face aux défis lancés par les partisans du relativisme culturel et des « valeurs asiatiques », la conférence de Vienne a également déclaré avec insistance que « la nature universelle de ces droits et de ces libertés ne saurait souffrir aucune remise en question. »

Pour reprendre les mots de Michael Ignatieff, les droits humains sont devenus « le vocabulaire moral dominant en politique étrangère », même si, dans la pratique, ils cèdent encore souvent le pas devant des objectifs économiques et sécuritaires manquant de cohérence. Avec la montée en puissance de la rhétorique sur les droits humains, avec la diffusion instantanée par la télévision et par Internet d'informations sur des abus, la liberté laissée aux gouvernements d'agir dans l'intérêt supposé des élites au pouvoir, a été, plus qu'à tout autre moment de l'histoire récente, limitée par les actions d'une société civile informée et active. Richard Falk a reconnu avec justesse qu' « au cours de la décennie 90, le mouvement vers un consensus international sur les droits humains était en train de lancer une révolution normative dans les relations internationales, révolution qui commençait à l'emporter sur les calculs réalistes de pouvoir et de statut, dans l'imagination politique des observateurs et des décideurs politiques. »

Cependant, même au cours de cette soi-disant décennie en or des années 90, le mouvement des droits humains n'a pu empêcher les génocides de l'ex-Yougoslavie et du Rwanda, les crimes contre l'humanité en Afrique de l'Est et en Tchétchénie ou le meurtre de millions de civils dans les conflits armés d'Afrique centrale. (En effet, alors que nous nous rassemblions à Vienne pour célébrer le triomphe des droits humains, les massacres se poursuivaient sans répit en Bosnie, à quelques centaines de kilomètres seulement.) La moitié des six milliards d'habitants de notre planète vit toujours dans la pauvreté, 24% dans « une pauvreté extrême ». Parmi les personnes pour lesquelles œuvre le mouvement des droits humains, deux milliards n'ont pas accès à des soins de santé. Un milliard et demi n'a pas accès à l'eau potable.

Dans un monde où l'intolérance et l'extrémisme sont en augmentation, où des millions de personnes meurent dans des conflits armés, où sévissent la pauvreté et la misère, certains sont tentés de demander, comme l'a fait David Rieff, si un système normatif plus exigeant a accompli quelque chose en faveur « des personnes qui ont besoin de justice, d'aide, de pitié ou de pain ? » Ce système a-t-il « véritablement empêché une seule botte militaire de frapper un seul visage ? »

Il ne faudrait cependant pas confondre la morosité qui accompagne le cours actuel des événements humains avec le scepticisme sur la valeur des efforts en faveur des droits humains ou des réussites du mouvement. Il est certainement exact que les normes seules ne stopperont pas un tyran ou une faction extrémiste tentée par un génocide. C'est ici même que le mouvement des droits humains, comme de nombreux autres, doit affronter la difficile question d'une intervention militaire pour mettre un terme à des atrocités. (Je pense que la plupart de mes collègues seront d'accord pour dire que le recours à la force n'est pas seulement légitime mais également moralement nécessaire face à un génocide ou une atrocité équivalente. Cependant, un désaccord profond subsiste sur la façon dont cette force doit être autorisée ou employée.) Mais alors qu'il est possible aux dictateurs d'échapper à la contrainte des normes, les démocraties ouvertes ne peuvent s'y soustraire tant qu'elles sont soutenues par une société civile mobilisée. Entre la nature relativement limitée des bombardements sur l'Irak et la Serbie et les bombardements massifs du Laos et du Cambodge, sans parler de la destruction d'Hiroshima ou de Dresde, la bonté des généraux a fait plus que subir une simple évolution. De la même façon, il est plus difficile d'emprisonner un Nelson Mandela pendant vingt-cinq ans ou un Chia Thye Poh de Singapour pendant vingt-trois ans. Ce qui était pratique courante il y a cinquante ou vingt-cinq ans n'est simplement plus acceptable aujourd'hui.

Les normes confèrent un certain pouvoir aux activistes et aux victimes en créant des repères, en rendant leurs demandes légitimes, en établissant, selon les termes de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme, « un idéal commun à atteindre par tous les peuples et toutes les nations. » Dans un grand nombre de domaines, allant des droits des femmes à la tendance à rejeter la peine de mort, la méthode consistant à développer des normes puis à mobiliser en faveur de leur mise en œuvre, a effectivement obtenu des résultats concrets.

Alors que je participais à l'affaire Pinochet dans la Chambre britannique des Lords en 1998, j'ai été frappé par la façon dont le mouvement des droits humains avait atteint une certaine maturité. Non seulement de nobles déclarations comme la Convention des Nations Unies contre la torture étaient finalement mises en pratique dans un cas concret, elles l'étaient dans le cas d'un homme dont le visage méprisant, derrière de sombres lunettes de soleil, en était venu à symboliser une dictature impitoyable. La tactique répressive de ce même individu, vingt-cinq ans plus tôt, avait libéré les forces mêmes – activisme en faveur des droits humains et conventions internationales – qui allaient conduire à son arrestation et à ces audiences. Pinochet a envoyé en exil des centaines de milliers de Chiliens dont le discours était cohérent. Ces derniers, avec l'appui d'une opinion publique mondiale outrée, ont gonflé les rangs de groupes comme Amnesty International, qui a leur tour ont fait pression pour que soit adoptée la Convention contre la torture qui allait permettre l'arrestation de l'ex-dictateur.

11 septembre

Cependant, au sommet de sa puissance, le mouvement des droits humains a dû relever un nouveau défi qui a menacé et menace encore, de défaire une bonne partie de ce que le

mouvement a réalisé. En regardant par la fenêtre de la salle de conférence de notre siège, le matin du 11 septembre 2001, le personnel de Human Rights Watch a vu deux avions détournés détruire le World Trade Center. Ces crimes contre l'humanité, visant le cœur du pouvoir américain, ont déclenché une réaction qui menace de balayer de nombreux acquis, sous couvert d'une « guerre mondiale [sans fin] contre la terreur ». La campagne contre le terrorisme a battu en brèche l'état de droit plus qu'elle n'a garanti son respect. Les droits humains ont été attaqués au moment même où ils avaient le plus besoin d'être défendus.

Dans le monde entier, de nombreux pays ont tenté, avec cynisme, de tirer avantage de la guerre contre la terreur pour intensifier leurs propres répressions contre des opposants politiques, des séparatistes et des groupes religieux ou pour suggérer que les critiques sur leurs pratiques en matière de droits humains devaient leur être épargnées. De nombreux pays ont répondu à la violence non-sélective contre le terrorisme par de nouvelles lois et mesures qui elles-mêmes échouent à établir une distinction entre les coupables et les innocents. De nombreux pays ont adopté des lois contre le terrorisme qui représentent un retour en arrière en étendant les pouvoirs du gouvernement en matière de détention et de surveillance de façon telle que les droits fondamentaux sont menacés. Il s'est produit une vague continue d'arrestations et de détentions arbitraires de suspects sans que soient respectées les règles de droit en la matière. Dans certains endroits, les personnes qualifiées de terroristes ont été confrontées à des assassinats et à des exécutions extra-judiciaires.

L'un des développements les plus inquiétants a été le regain d'intérêt pour le débat sur la légitimité de la torture. Même si la torture a continué à être largement utilisée dans le monde entier, il allait pratiquement de soi, jusqu'à récemment que pas un seul pays n'admette approuver la torture. La torture est l'acte dégradant ultime, l'acte médiéval sans nom que nous avons banni de toute pratique acceptable. La torture a été l'une des premières batailles d'Amnesty International et grâce au mouvement, la torture s'est alors vue considérer comme le symbole de la barbarie que plus aucune circonstance ne pouvait permettre. C'est le bourreau, faisait remarquer un tribunal américain dans l'affaire Filártiga, qui a remplacé le pirate d'antan comme « ennemi de toute l'humanité. » C'est pour des actes de torture et non des meurtres à grande échelle, que Pinochet s'est vu privé de son immunité. Cependant, nous voyons maintenant, en particulier aux Etats Unis, des voix importantes suggérer que la torture peut être un outil approprié dans la lutte contre le terrorisme. En effet, des accusations sérieuses font état du fait que des détenus capturés en Afghanistan ont été battus et soumis à des actes connus sous le nom de « techniques de stress et de contrainte » commis par des officiels américains ou ont été remis à des pays tiers dans lesquels ils seront très probablement torturés. L'administration Bush a été totalement incapable de relever ces accusations.

Au niveau inter-gouvernemental, la préoccupation pour les droits humains a pris une place de second rang par rapport à la volonté d'aligner des alliés dans la guerre contre la terreur, donnant de fait carte blanche à des alliés stratégiques nouveaux ou plus établis. Cette année, à la Commission des droits de l'homme à Genève, aucun gouvernement n'a voulu présenter une résolution critique contre la Chine alors que la Russie repoussait sans difficulté une résolution sur la Tchétchénie, malgré la poursuite des atrocités commises là-bas par la Russie.

Ces développements ont conduit Michael Ignatieff à demander, après le 11 septembre, « si l'ère des droits humains n'était pas venue puis repartie. »

Il est indéniable que le mouvement des droits humains fait face à un nouveau défi. Les masques sont tombés. Nous ne devrions pas nous raccrocher à l'illusion que sans le soutien de citoyens organisés, les Etats Unis (ou tout autre pays puissant) vont faire des droits humains « l'âme de [leur] politique étrangère » pour reprendre les termes du Président Jimmy Carter.

Dans cette ère nouvelle, le mouvement doit montrer que la promotion internationale des droits humains n'est pas seulement une valeur éthique mais est également un outil essentiel dans la lutte contre le terrorisme. Kofi Annan a montré le chemin dans son discours de septembre 2003 devant l'Assemblée Générale : « Nous voyons maintenant, avec une clarté qui fait froid dans le dos, qu'un monde où des millions de personnes supportent une oppression brutale et une misère extrême ne sera jamais sûr, même pour ses habitants les plus privilégiés. » Alors qu'il est peu probable que les terroristes eux-mêmes se laissent amadouer par des changements de politique, nous devons agir face à la preuve que le soutien apporté au terrorisme se nourrit de la répression, de l'injustice, de l'inégalité et du manque d'opportunités. Comme l'a déclaré Richard Falk : « Le message de l'extrémisme n'aura pas la possibilité de résonner de façon aussi vaste ni aussi menaçante si les griefs qui l'animent ne sont pas largement partagés par la communauté plus large qui est affectée. » Là où se trouvent la démocratie et l'égalité, là où se trouve l'espoir, là où se trouvent des possibilités pacifiques de changement, le terrorisme a beaucoup moins de chances de rallier un soutien populaire. La sécurité mondiale est donc accrue par le succès des sociétés ouvertes qui savent susciter le respect pour l'état de droit, promouvoir la tolérance et garantir le droit des gens à la liberté d'expression et à la contestation pacifique.

Aux Etats Unis, où l'onde de choc du 11 septembre a été tout naturellement ressentie le plus violemment, les peurs qui en ont découlé ont été exploitées par l'administration Bush pour faire pression en faveur d'un retour en arrière radical en matière de droits constitutionnels. Le mouvement des droits humains s'efforce de persuader les Américains que si le gouvernement doit avoir le pouvoir de prendre les mesures qui sont raisonnables et nécessaires pour réduire la menace bien réelle du terrorisme, les exigences de la sécurité peuvent et doivent être conciliées avec les bienfaits de la liberté. Dans l'une des plus effrayantes mises en garde prononcées par un défenseur assermenté de la constitution, John Ashcroft, Ministre de la Justice des Etats Unis, a affirmé au Congrès qu'à « ceux qui effraient les personnes amoureuses de la paix avec les fantômes d'une liberté perdue, mon message est le suivant : votre tactique ne fait qu'aider les terroristes parce qu'elle s'en prend à notre sécurité nationale et diminue notre détermination à agir. Elle fournit des munitions aux ennemis de l'Amérique et une pause aux amis de l'Amérique. » Bien qu'il s'agisse d'une bataille ardue, le mouvement répond actuellement avec les mots de Benjamin Franklin, l'un des pères fondateurs des Etats Unis que « ceux qui sont prêts à abandonner une liberté essentielle pour une sécurité temporaire, ne méritent ni la liberté, ni la sécurité. »

Ces moments difficiles exigent que le mouvement des droits humains atteigne son plein potentiel pour mobiliser des individus et des groupes. Ceci signifie de terminer la tâche laissée inachevée d'intégrer toutes les parties du mouvement et de développer des relations mutuellement bénéfiques entre des groupes internationaux et nationaux de défense des droits humains. Nous avons accompli un long chemin depuis qu'un activiste d'Amérique Centrale s'est plaint auprès de moi que le mouvement suivait le modèle de la « maquila » dans lequel les groupes du Nord exploitent le « matériel brut » des abus du Sud puis font ensuite pression pour que les gouvernements des pays riches mettent des conditions à l'aide qu'ils accordent aux pays pauvres.

Mais nous sommes toujours en train de lutter pour trouver des moyens par lesquels des groupes nationaux et locaux, en première ligne, pourront surmonter leurs difficultés à accéder à des financements, aux médias internationaux et à l'expertise afin de mieux participer à la définition de l'agenda international relatif aux droits humains. Ceci ne relève pas simplement d'une rhétorique politique correcte. Comme l'a fait remarquer Bahey El Din Hassan, directeur de l'Institut du Caire pour les études sur les droits humains, par exemple, ce n'est qu'en donnant aux partenaires arabes le pouvoir d'aider à définir l'agenda que les ONG internationales les aideront à contrer la perception selon laquelle les droits humains sont imposés par l'occident. Le mouvement doit se colleter avec le fait qu'il est précisément le plus faible là où le soutien au terrorisme est le plus fort, au Moyen-Orient et en Asie de l'Ouest.

Afin d'atteindre notre pleine force, nous devons créer une synergie entre le mouvement des droits humains et ceux qui mènent campagne pour une justice sociale et économique. Même si nos programmes d'action ne coïncident pas toujours parfaitement, nous avons besoin de joindre nos voix autour des questions clefs qui nous unissent. Nombre de nos succès les plus voyants en tant que mouvement, comme la création d'une Cour Pénale Internationale et le combat contre l'apartheid, se sont produits lorsque nous avons uni nos forces avec des ensembles plus vastes de parties prenantes. La Campagne internationale pour interdire les mines anti-personnel, par exemple, dont Human Rights Watch est l'un des fondateurs, rassemble une très nombreuse coalition de 1300 organisations travaillant dans les domaines des droits humains, de l'humanitaire, des enfants, de la paix, du handicap, des vétérans, du médical, de l'action humanitaire contre les mines, du développement, du contrôle des armes, de la religion, de l'environnement et des femmes dans plus de 90 pays. En remettant le Prix Nobel de la Paix à la Campagne et à son coordinateur principal, Jody Williams, le Comité Nobel a cité le caractère unique d'un effort qui a rendu « possible l'expression et l'intermédiation d'une large vague d'engagement populaire d'une façon sans précédent à ce jour. »

Je n'ai aucun doute qu'une écrasante majorité de personnes dans ce monde qui est le nôtre soutient l'idéal des droits humains. Notre tâche encore inachevée est de mobiliser cette majorité pour en faire une force trop puissante pour que l'on puisse lui résister.